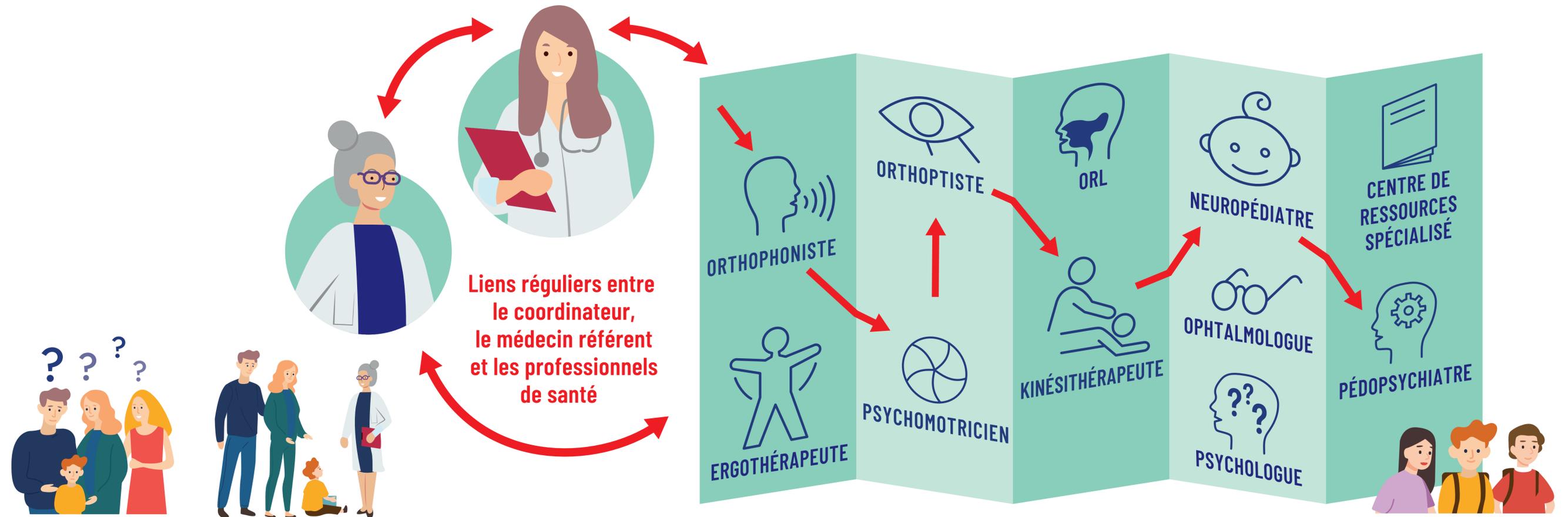


REPÉRER ET ACCOMPAGNER AU PLUS TÔT

les écarts inhabituels de développement d'un enfant de moins de 7 ans



Les parents ou les proches ont des doutes sur le développement de l'enfant.

La famille se rend chez son médecin pour une consultation spéciale.

S'il y a un écart de développement inhabituel, le médecin oriente la famille vers un dispositif de prise en charge de l'enfant.

Un coordinateur organise le parcours sur-mesure de l'enfant :

- > Rendez-vous avec les professionnels et les structures spécialisées,
- > Bilans et interventions,
- > Aide de la famille dans sa gestion administrative et personnelle.

Diagnostic et préconisations pour le futur parcours de l'enfant

Le médecin analyse le développement de l'enfant avec les parents.

À la charge des parents

Prise de RDV pour la famille

À la charge des parents

Soutien psychologique

Guidance parentale

Si nécessaire, aide à la constitution d'un dossier auprès d'une maison départementale des personnes handicapées (MDPH)